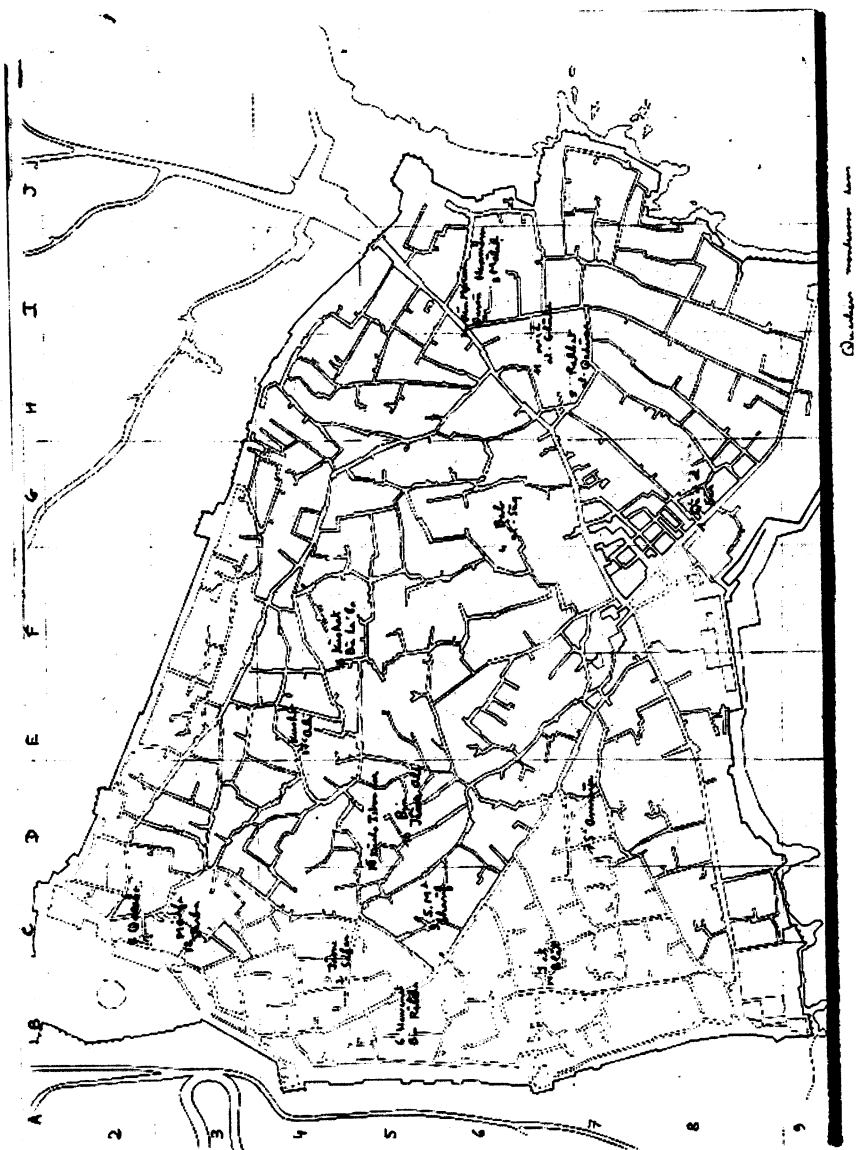


Quartiers mentionnés dans le document 1 MI 60 (1837).



meilleure connaissance du habous à Alger à l'époque ottomane et apporte quelques lumières sur le rôle de cette institution et sur ses liens éventuels avec les péripéties de l'histoire politique et urbaine. Les informations qu'il contient peuvent également aider à mieux comprendre la structure sociale d'Alger au XVIIIème siècle, période durant laquelle les informations qu'il nous fournit sont les plus abondantes. La structure de la caste dominante, son maintien comme une société "à part", mais aussi son insertion locale (par la voie du mariage avec des femmes algériennes), le rôle des Kulughlis, sont quelques uns des traits qui peuvent être éclairés grâce à lui. Il en va de même de la société civile et du rôle (important) qu'y jouaient les femmes. Certaines carences (la faible place des 'ulamâ par exemple) sont aussi des éléments qui doivent être pris en considération. L'étude de ce document apporte également une information de grande utilité sur la toponymie et sur la géographie d'Alger.

Seules 20 boutiques (hanût) sont mentionnées, ainsi qu'un petit nombre de locaux à usage économique: 4 bains publics (hammâm), 4 fours à pain (kûsha), un moulin à farine (furn). Un petit nombre de biens agricoles (jinna, ruq'a, bahâ'ir) sont également mentionnés: six au total.

6. Conclusions.

Le document que j'ai présenté me paraît d'un grand intérêt, en particulier parce qu'il fournit des informations qui tendent à l'exhaustivité dans les zones couvertes (et c'est un avantage par rapport à des collections d'actes séparés dont la sélection est aléatoire).

Mais il ne donne naturellement qu'une vue partielle du problème du habous à Alger, en raison de son caractère lacunaire, d'autant plus fâcheux que c'est la région économiquement la plus active d'Alger qui en est absente région où précisément le habous devait être particulièrement développé. Des recherches ultérieures afin d'inventorier tous les documents de ce type qui ont été recueillis dans les Archives historiques d'Alger (et dont un bon nombre ont été localisés par Tal Shuval) pourront permettre de le compléter. Il y a donc quelques chances pour qu'on puisse aboutir à un tableau général des habous d'après ces inventaires réalisés après 1830, à défaut de retrouver les registres originaux qui ont servi à constituer ces inventaires destinés aux autorités françaises, registres dont Devoulx a eu connaissance et dont il a utilisé la substance pour ses propres travaux.

Tel qu'il est, ce document peut faire l'objet d'une utilisation dans de nombreux domaines. Il autorise naturellement une

Enfin un certain nombre de ces waqfs sont constitués au profit de grandes oeuvres charitables et religieuses: 55 pour les waqfs des Villes saintes (Haramayn), ce qui représente presque 10% du total, 3 pour la Grande mosquée (et 2 pour le waqf des Andalous). Cette faible proportion (voir les travaux de A. Temimi sur ce point et notamment son article sur la Grande mosquée d'Alger, dans R H M, 1980) est sans doute à mettre au compte des lacunes de notre document. La présence de chrétiens (dhimmî: un), de Français (4) et de juifs (4) est liée à la période la plus récente de l'histoire de ces habous, postérieure à 1830 et elle est indicative d'un processus de démembrement de l'institution qui n'allait faire que s'accroître ultérieurement.

5. Les biens habousés.

C'est évidemment dans ce domaine que le caractère fragmentaire de notre document s'avère le plus préjudiciable. Une énorme proportion des habous étudiés concernent des maisons (dâr surtout, dwayra, 'alwî, bayt, très exceptionnellement). Les biens à caractère économique qui constituaient, de toute évidence, une partie considérable, peut-être la plus considérable, du patrimoine immobilier urbain habousé (boutiques, funduq, ateliers), ne sont que faiblement représentés parmi les biens ainsi "immobilisés". Il est évident que la lacune, déjà signalée, concernant la région des marchés principaux, le long de la grande rue et dans le centre de la ville, nous donne une image tout à fait incomplète et donc déformée des habous d'Alger. Seule une étude des documents concernant éventuellement la zone centrale permettrait de rétablir une perspective correcte.

enregistré 225 cas (dont 54 de femmes liées à cette élite militaire). Les membres de l'odjaq, à des grades divers, sont au nombre de 112. Il convient par ailleurs de relever le nombre des pachas (16) et des beys (2). Compte tenu de l'importance, et de la puissance de ces hauts préposés de la province on aurait pu imaginer que leur participation serait plus importante. Mais il faut tenir compte du fait que nous ne disposons que d'un recensement lacunaire. Remarquons que 9 habous de pachas sont mentionnés pour le seul quartier de Bâb al-Sûq (G 6) qui est situé à proximité de la Janîna, centre du gouvernement jusqu'à l'établissement du pouvoir à la Qasbah, une localisation qui paraît tout à fait logique. Remarquons encore que le nombre des ra'îs mentionnés est extrêmement réduit: cinq habous seulement, ce qui correspond sans doute à l'effacement de cette composante de la caste dirigeante d'Alger. Les khûja (écrivains) figurent pour 19 cas.

La grande majorité des constituants sont des civils (354 cas) dont un peu plus de la moitié sont des femmes (185), une très forte proportion ainsi que nous l'avons remarqué. Ces civils représentent la population économiquement active (de nombreux métiers sont mentionnés, ainsi que quelques cheikhs de corporations). Dans cette société civile, les Andalous jouent un rôle non négligeable: 20 cas. Par contre le nombre des 'ulamâ est très réduit, ce qui fait évidemment contraste avec l'engagement plus actif, semble-t-il, des 'ulamâ en Egypte au XVIIIème siècle: un seul 'âlim mentionné auquel s'ajoutent deux cas concernant les militaires (un 'âlim janissaire et un qâdî turc).

cette répartition chronologique des actes. Du moins les différences qui ont été constatées ne paraissent guère significatives quand on compare les différentes zones qui ont été définies à partir des actes qui nous sont conservés (quatre quartiers "est", au delà de la grande rue, zone médiane du jabal, quartiers proches de la Qasba). Une étude plus fine permettra peut-être cependant de tirer des conclusions sur des variations qui pourraient nous informer sur l'histoire de la ville dans la mesure où certaines d'entre elles pourraient avoir, ou non, une signification urbaine.

4. Informations concernant les constituants.

Il est naturellement intéressant d'étudier les renseignements que donnent ces notices sur les constituants (wâqif) au sujet desquels l'information est souvent très précise.

La première caractéristique que l'on doit relever est l'importance du nombre des femmes qui sont mentionnées comme constituantes de habous: sur 664 cas étudiés (le nombre des constituants est supérieur à celui des notices, des habous ayant été constitués par plusieurs personnes), 239 concernent des femmes qui se répartissent très inégalement entre la société militaire (54 cas) et la société civile (185 cas). Ce rôle des femmes est tout à fait conforme à ce qu'ont montré d'autres recherches récentes sur le waqf. Il est particulièrement marqué dans le cas des "civils".

Les membres de la caste militaire (entendue largement, en y comprenant des préposés administratifs de diverses natures), participaient fortement à la constitution de habous. J'ai

tranches de vingt cinq ans (aux alentours de 20% du total pour chaque période):

1100-1124 (1688-1712) 123 actes (19%)

1125-1149 (1713-1736) 124 actes (19,1%)

1150-1174 (1737-1760) 136 actes (21%).

Soit durant cette période de 75 ans (sur un total de 259 ans, 29% de la durée totale), 59,1% des actes. Entre 1075 et 1099 (1664-1687) le pourcentage est de 9,2%. Et entre 1175 et 1200 (1761-1785) de 9,9%.

Il est évidemment prématuré de tirer des conclusions de cette répartition chronologique. Notons cependant que les actes ont été très fréquents à l'intérieur d'une période qui paraît avoir été marquée par une certaine stabilité politique et une certaine prospérité. Dans la suite, les années 1175-1199 (1761-1784) et la période 1200-1224 (1785-1809) ont été marquées par un net ralentissement du mouvement de constitution de habous: 9,9 et 9,7% seulement et encore moins (5,7%) dans la période postérieure à 1224 (1809). On pourrait en conclure que la relation qui a souvent été établie entre l'intensité du mouvement de constitution des habous et l'instabilité régnante (qui aurait incité les possédants à protéger leurs biens contre l'arbitraire et la confiscation en les "immobilisant") n'est peut-être pas aussi claire qu'on l'a longtemps supposé. Il faut sans doute rechercher ailleurs les facteurs variés (et naturellement religieux en priorité) qui ont amené des propriétaires pendant certaines périodes à recourir aussi fortement au système du waqf/habous.

Notons d'autre part qu'il ne paraît pas exister de grandes différences "locales", entre les quartiers, en ce qui concerne

trouvaient les principales activités économiques (grands marchés) et où nous savons que les habous étaient particulièrement nombreux. Un des traits de notre échantillon (faible présence des boutiques) trouve là son explication. Notre document ne nous donne donc qu'une vue partielle des habous d'Alger à laquelle manque précisément la prise en compte de l'importance de ces fondations dans la vie économique de la ville. On peut penser, sans aucune certitude, que cette région était prise en considération dans la partie manquante du document.

3. Répartition chronologique des habous.

Dans ce classement chronologique je n'ai pris en considération que la date la plus ancienne mentionnée. Dans ces limites, les actes se situent, entre deux dates extrêmes: année 988 (1580-1581) (quartier IX) et 1255 (1839-1840) (VII), une date postérieure à la date du daftar, mais la différence d'écriture montre qu'il s'agit d'une addition tardive.

Entre ces dates extrêmes, la répartition des 648 actes datés (les actes X/21 et VII/73 ne le sont pas) est très inégale. Les actes datés d'avant 1050 (1640-1641) sont peu nombreux: 12 soit 1,8% seulement du total. Les actes postérieurs à 1225 (1810-1811) sont au nombre de 37 (5,7%). Notons que des actes assez nombreux sont postérieurs à 1830, ce qui indique la poursuite d'une certaine activité dans ce domaine, après le début de la colonisation.

La plus grande partie des actes concerne la période 1100-1174 (1688-1760), avec une grande régularité de répartition par

Msîd al-Ghûla H J 7

Madfa' Jarba vers C 2-3

Kûshat Bû La'ba F 5

Jâmi' al-Balât C 6

'Ayn Murâd Qursû D 5

Kûshat Iskandar D 5

Kûshat 'Alî E 4

Nous savons qu'au total la ville d'Alger comptait une quarantaine de quartiers (41 d'après l'évaluation faite par T. Shuval). Notre daftar, même complété (éventuellement 27 quartiers au total) n'aurait donc compté qu'une partie des quartiers. Mais il n'est pas certain que le recensement ait concerné la totalité des quartiers dont le nombre et les limites ont d'ailleurs sans doute fluctué au cours des âges.

Si nous examinons sur un plan d'Alger la répartition géographique des 17 quartiers mentionnés nous constatons d'abord que l'ordre dans lequel ils sont présentés paraît totalement aléatoire: ce désordre apparent (ou cette absence de logique) interdisent de faire aucune hypothèse en ce qui concerne les parties manquantes. Nous constatons par ailleurs une "couverture" assez large de la ville: quatre quartiers à l'est de la grande rue Bâb 'Azzûn - Bâb al-Wâd, 13 à l'ouest, sur le "Jabal". Quelques blancs cependant apparaissent dans cette couverture: la région du bas de la rue de la Qasba (G H 4-5-6), la région de la mosquée Katchawâ (E F 6-7), la région des casernes (H I 8-9) à l'extrémité est de la ville, et la région centrale, le long de la grande rue nord-sud. C'est cette dernière lacune qui est la plus fâcheuse car il s'agit de la région où se

responsables administratifs qui ont ajouté des précisions ou fait des corrections. Voir par exemple II, 16, à propos d'une maison située près de jâmi' Safar (1143): "Maison R. Heliopolis no 8, 507 des immeubles, 79 du sommier arabe no 162". Ou la correction de localisations jugées erronées: page 29 et 30.

Nous allons examiner brièvement les aspects concernant la localisation des habous, leur chronologie, les constituants et la nature des biens habousés.

2. Localisation des quartiers mentionnés dans le document.

Il n'y a guère eu de difficulté à localiser les quartiers mentionnés qui sont tous parfaitement connus et aisément repérables sur une carte d'Alger (voir la liste des quarante et un quartiers qui est donnée par T. Shuval, pages 204-206 de son livre et leur localisation sur le plan de la ville, page 272). Cette localisation est la suivante:

Qâ' al-Sûr G 8

Jâmi'Safar C 4

Hammâm al-Mâlih IJ 5-6

Bâb al-Sûq F 5

Rahbat al-qadîma H 7

Hawânât Bin Râbiha BC 5

Suwayqat 'Ammûr vers CD 7

al-Qasba vers C 2

Sîdî Muhammad Sharîf C 4

Jâwr 'Alî vers D 5

p. 54 numéro 16 Kûshat Iskandar: 19

p. 56 numéro 17 Kûshat 'Alî: 74

Soit un total de 650 notices dans 17 quartiers.

Les notices sont numérotées à partir de 1 dans chaque quartier. Tablant sur une moyenne de deux pages par quartier (à l'exception du numéro 8) on peut estimer que la lacune de 21 pages au début du texte représente un "déficit" de dix quartiers environ. Dans la partie qui nous a été conservée, la moyenne est d'environ quarante notices par quartier (38 exactement). Dans ces conditions les dix quartiers supplémentaires auraient pu contenir 400 notices. On serait donc amené à supposer que le nombre total de quartiers aurait pu être de 27 et le nombre de notices d'un millier. Mais nous ignorons si le texte que nous avons retrouvé est complet dans sa partie terminale.

La présentation des notices est constante (notons seulement que pour les derniers quartiers mentionnés, à partir du numéro 14, les informations données sont plus brèves). En partant de la droite on trouve d'abord la description du bien habousé qui est, dans certains cas, très détaillée (voir par exemple I, 18), mais très sommaire dans les derniers quartiers énumérés. Dans la partie centrale est indiquée l'identité du constituant (wâqif) d'une manière plus ou moins précise. Enfin, à gauche, figurent les dates de constitution: la date la plus ancienne indiquant l'acte primitif, et des dates ultérieures des modifications survenues (mention de nuskha / copie).

Notre texte est rédigé en arabe (écriture maghrébine), mais un certain nombre d'annotations marginales en français témoignent du fait que ce document est passé entre les mains de

évidence pour l'administration française qui s'informait sur la situation des habous.

Le document est un fragment d'un daftar dont nous ne possédons que la partie terminale, ou centrale. La pagination en arabe commence à la page 22 et s'achève à la page 56. Il s'agit d'une liste des habous, examinés par quartiers, chaque quartier disposant normalement de deux pages, à la seule exception du quartier numéro 8, Hawmat al-Qasbah, qui occupe quatre pages (36 à 39).

Les notices sur les habous sont présentées par quartiers dans l'ordre suivant:

p. 22 numéro 1 hawmat Qâ' al-sûr: 28 notices

p. 24 numéro 2 Jâmi' Safar: 35 notices

p. 26 numéro 3 Hammâm al-Mâlih: 21

p. 28 numéro 4 Bâb al-Sûq: 45

p. 30 numéro 5 Rahbat al-qadîma: 48

p. 32 numéro 6 Hawânât Bin Râbiha: 24

p. 34 numéro 7 Suwayqat 'Ammûr: 76

p. 36 numéro 8 al-Qasbah: 78

p. 40 numéro 9 Sîdi Muhammad al-Sharîf: 60

p. 42 numéro 10 Bin Jâwr 'Alî: 57

p. 44 numéro 11 Msîd al-Ghûla: 7

p. 46 numéro 12 Madfa' Jarba: 14

p. 48 numéro 13 Kûshat Bû La'ba: 40

p. 50 numéro 14 Jâmi' al-Balât: 19

p. 52 numéro 15 'Ayn Murâd Qursu: 5

○ Un document concernant les habous d'Alger (1837)

André RAYMOND

1. Le document que je présente ci-après a été retrouvé au cours d'une recherche menée dans les microfilms des archives ottomanes d'Alger conservés dans les Archives d'Outre-mer à Aix en Provence (après le rapatriement de ces archives en Algérie). Je n'ai pas eu l'occasion de consulter l'original qui se trouve maintenant aux Archives Nationales d'Alger.

Le document porte la cote 1 MI 60 Z 161. J'ai travaillé sur ce texte en 1978, dans le cadre de recherches sur la ville d'Alger qui m'ont amené à m'intéresser à l'organisation des quartiers de la ville, à sa structure générale et à sa toponymie. Tal Shuval au cours du travail qui a abouti à son livre sur La ville d'Alger vers la fin du XVIII^e siècle (Paris, CNRS, 1998) a utilisé ce document, ainsi qu'un certain nombre d'autres qu'il a lui-même découverts dans le même fonds et dont il dresse une liste page 34 de son ouvrage.

Ce document est daté de rabî' II 1253 / juin-juillet 1837 (date figurant sur la première page conservée). Il a donc été dressé dans les premières années de l'occupation d'Alger, de toute

entre 988 (1580-1581) et 1255 (1839-1840), mais la période plus grande partie des actes (59,1%) concerne la 1100-1174 (1688-1760).

Parmi les constituants, les femmes (239 cas sur 664) et les membres de la caste militaire (225 sur 664) sont nombreux. Parmi les constituants civils (354 cas), plus de la moitié sont des femmes (185), les Andalous sont nombreux (20 cas) et les 'ulamâ faiblement représentés (un seul). Un certain nombre de ces waqfs sont constitués au profit de fondations pieuses: les Haramayn (55), la Grande mosquée (3) et les Andalous (2).

Dans le fragment de daftar dont nous disposons, la plus grande partie des habous concerne des maisons et une faible proportion des biens à caractère économique (boutiques, funduqs, ateliers).

Les informations contenues dans le document sont utiles pour la connaissance de la structure sociale, la toponymie et la géographie d'Alger au XVIII^e siècle, période durant laquelle les informations fournies par le document sont abondantes.

Un document concernant les habous d'Alger (1837)

André RAYMOND

Cette communication est une présentation du document 1 MI60 Z161 des archives historiques d'Alger: inventaire de habous (1252/1836-1837), dressé pour l'administration française. Il s'agit d'un fragment (partie centrale ou terminale) d'un daftar contenant une liste de habous classés par quartier. Nous y trouvons au total 650 notices sur les habous dans 17 quartiers, dont est malheureusement absente la région économiquement la plus active d'Alger. Chaque notice décrit le bien habousé, l'identité du constituant (wâqif), les dates de constitution.

Ne concernant que 17 quartiers parmi la quarantaine que comptait la ville d'Alger, ce fragement de daftar ne donne qu'une vue partielle des habous d'Alger, bien qu'il tende à l'exhaustivité dans les zones couvertes. Du point de vue chronologique, les notices sont datées

مهما في الحياة الاقتصادية. أما من حيث التوزيع الزمني، فإن فترة تأسيس الأوقاف المذكورة تمتد من 988هـ / 1580-1581م إلى 1255هـ / 1688-1840م، وإن كانت أغلب الأوقاف (59.1%) ترجع إلى الفترة الممتدة بين 1100 و1174هـ (1688-1760م).

أما بالنسبة لمؤسسي الحبوس، يلاحظ أن النساء (239 من بين 664) والعسكر (225 من بين 664) كانوا يشكلون عددا كبيرا. كما أن أكثر من نصف مؤسسي الحبوس المدنيين (354) من النساء (185)، في حين يشكل الأندلسيون نسبة معتبرة (20)، بينما لم يتم إحصاء سوى فقيها واحدا. هذا، ويلاحظ أن عددا من هذه الأوقاف أنشئ لفائدة مؤسسات معينة كالحرمين الشريفين (55) والجامع الأعظم (3) وأهل الأندلس (2).

أما من حيث نوعية الأملاك الموقوفة، فإن أغلبها مساكن أو أجزاء منها، في حين أن عدد المنشآت الاقتصادية (الحوانيت، الفنادق، الورشات...) ضئيل، ويمكن تفسيره هذا الأمر باقتصار الوثيقة على 17 حومة من المدينة.

أخيرا، نشير إلى أن المعلومات التي توفرها هذه الوثيقة جد مفيدة لمعرفة البنية الاجتماعية وأسماء الأماكن وجغرافية مدينة الجزائر في القرن الثامن عشر الذي توفر الوثيقة بشأنه معلومات كثيرة وغنية.

من وثائق الأرشيف الخاص بالجزائر:

سجل إحصاء الحبوس

(1252هـ / 1836-1837م)

أندري ريمون

تعرف هذه المداخلة بوثيقة محفوظة بأرشيف «ما وراء البحار بإيكس-أن-بروفانس»، تحمل رقم 1 MI 60 Z161، وهي تتضمن جردا للأمولاك الوقفية حسب أحياء مدينة الجزائر (الحومات) ويعود تاريخ هذه الوثيقة سنة 1252هـ / 1836-1837م، وقد أنجز على الأرجح لفائدة الإدارة الفرنسية. مع العلم بأن الوثيقة ما هي إلا الجزء الأوسط أو الأخير من دفتر أشمل، كما يستشف من ترقيم صفحاتها (من الصفحة 22 إلى الصفحة 56). ومن خلالها يمكن إحصاء 650 وقفا موزعا على 17 حومة، مع ذكر نوعية الوقف ومؤسسه وتواريخ تأسيسه والتغييرات التي خضع لها.

إن هذه الوثيقة لا تعطي إلا نظرة جزئية عن واقع الأوقاف بمدينة الجزائر، فهي تخص سبعة عشرة حومة من الأربعين التي كانت تشكل المدينة بما فيها الأحياء المركزية التي كانت تلعب دورا